

COURRIN JEAN & FILS, UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

Une entreprise de Grasse, Courrin Jean & Fils Matières Premières aromatiques

vient d'être récompensée par le Trophée National L'Expansion



Décerné par un jury exigeant de représentants du monde économique, ce trophée national des entreprises responsables organisé par AXA et L'Expansion salue la qualité et le haut niveau d'implication des candidats et lauréats. Présidé par Erik Orsenna, la 2^e édition du Trophée a récompensé l'entreprise grasseoise COURRIN, importateur négociant en matières premières aromatiques, pour ses pratiques RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise).

Lors de la remise des prix, il s'est exprimé en ces termes : *Aujourd'hui, il ne suffit plus de vendre, il faut expliquer pourquoi et apporter du sens. Notre rôle, c'est de faire connaître ces initiatives et ces bonnes pratiques. Olivier COURRIN fait partie des initiateurs, d'autres vont suivre.*

Ce trophée, obtenu dans la catégorie TPE et Start Up, récompense un ensemble de procédures, démarches, audits, qui encadrent les bonnes pratiques que respecte l'entreprise COURRIN au quotidien et à tous les niveaux de son activité. Pour l'entrepreneur grasseois, cette distinction n'est pas la première. Lauréat du Trophée RSE 06 et du Trophée RSE PACA en 2013, il reçoit le Prix Etienne Marcel des mains d'Edith Cresson en 2014 lors d'une soirée au Sénat. *Nous sommes évidemment fiers de ces reconnaissances qui crédibilisent une démarche entamée il y a presque 10 ans,* explique Olivier COURRIN. Dans le négoce de matières premières, l'entrepreneur milite pour un partage équitable des marges tout au

long de la filière, depuis les familles cultivatrices à l'autre bout du monde jusqu'aux clients transformateurs en passant par les récoltants et les importateurs/exportateurs. *Nous avons instauré une parfaite transparence des prix et arrêté le commerce de certaines matières premières lorsque nous n'avions pas de visibilité sur le mode de rémunération des partenaires. C'est une question d'éthique, une manière d'être au monde, un acte citoyen qui transforme radicalement notre manière de faire des affaires.*

Olivier COURRIN est membre du Club des Entrepreneurs de Grasse depuis des années mais également membre du Global Compact Network France qui définit et impose à ses membres



dix principes à tenir avec un contrôle annuel. Le chef d'entreprise est en cours de création d'un site internet pour rendre lisible son reporting RSE et comme il ne peut y avoir pour lui de démarche RSE sans une réflexion plus globale sur le business, il a rejoint le club CAP EF animé par Christophe SEMPELS, éminent spécialiste de l'économie de la fonctionnalité. Comme les autres entreprises de la première promotion du Club CAP EF, Olivier COURRIN remet en cause sa stratégie commerciale et expérimente un nouveau paradigme économique porteur d'espoir pour les générations présentes et futures.

Remettre en cause ses pratiques pour imaginer une économie qui se met au

service de l'humain et de la nature, telle est la philosophie de l'économie de la fonctionnalité. *Ensemble, nous avons à imaginer une économie qui s'appuie sur des ressources immatérielles quasi infinies et non plus sur des ressources matérielles en quantité limitée,* dit encore Olivier COURRIN manifestement enthousiasmé par l'aventure et par les perspectives qui s'offrent à tous les entrepreneurs de bonne volonté. A n'en pas douter, une voie est ouverte que le trophée Axa L'Expansion met en lumière. Nous partageons la fierté de l'entreprise Courrin Jean & Fils et celle de son assureur Denis Pascalie qui nous a donné l'idée de cet article !

LA PREMIÈRE PROMOTION DU CLUB CAP EF EST CONSTITUÉE D'ENTREPRISES ESSENTIELLEMENT GRASSOISES, PREUVE DU DYNAMISME DU TERRITOIRE EN MATIÈRE D'INNOVATION :
Albert Vieille - Areco - Casiris - Cofely Ineo - Courrin Jean & Fils - Interima - Isovation - Naturdis - Savimex - Le Sis Tournaire